

Commune de Najac : Compte-rendu de la séance de conseil municipal du 10 juillet 2020

Rédigé par Natacha Clouzet

L'ordre du jour concerne l'examen et le vote des points suivants :

1. Elections des délégués du conseil municipal pour les élections sénatoriales :

→ Les délégués titulaires élus à l'unanimité sont : Gilbert Blanc, Alain Andrieu et Suzanne Déléris
→ Les délégués suppléants élus à l'unanimité sont : Pierre-Jean Bartheye, Jean-Régis Souvignet et Natacha Clouzet

Il a été émis le souhait que le choix de celui ou celle pour qui les délégués allaient voter soit publiquement communiqué.

2. Indemnités du maire, des adjoints et des conseillers :

Il est décidé à l'unanimité de partir sur l'assiette des indemnités de l'équipe précédente.
Les conseillers décident une minoration des indemnités du maire et des adjoints afin de permettre d'indemniser six élus au lieu de trois précédemment.

Il a été voté, à l'unanimité, une enveloppe de 2 627 € par mois pour les indemnités du Maire, des quatre adjoints et du conseiller en charge des travaux de voirie.

3. Tarifs buvette piscine saison 2020 :

Les tarifs de la buvette à la piscine pour la saison 2020 ont été votés à l'unanimité.

4. Créations de postes :

Le conseil municipal a voté à l'unanimité les créations suivantes :

Un poste d'agent faisant fonction d'Atsem qui sera occupé comme chaque année par deux agents sur la base de 3 heures chacun par jour d'école.

Un poste renouvelé à la bibliothèque pour 6 heures semaine à partir de septembre,

Un poste d'agent d'entretien polyvalent à mi-temps.

5. Maintien du service de distribution postale en Aveyron :

La motion pour le maintien du service de distribution postale en Aveyron, proposée par la CGT FAPT 12, a été votée à l'unanimité.

Le conseil municipal de Najac réaffirme ainsi son attachement au maintien d'un service public postal de qualité sur la commune et dans le département.